

CdC de l'Estuaire : la zone d'activité La Borderie devient le « Parc Gironde Synergie 3 »

Lecture 1 min

Accueil • Gironde



La présidente de la CdC Lydia Héraud a coupé le traditionnel ruban. © Crédit photo : P.R.

Par Philippe Rucelle

Publié le 16/05/2025 à 14h58.

Mis à jour le 16/05/2025 à 14h58.



Écouter



Réagir



Voir sur la carte



Partager

La Communauté de communes de l'Estuaire a inauguré la première tranche de travaux de rénovation de la zone d'activité, un investissement pour l'avenir et le développement de l'emploi local



« La loi Notre nous en ayant dépossédé, la zone d'activité La Borderie créée par la commune de Braud-et-Saint-Louis a été vendue fin 2024 à la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE) qui a pris la décision de lancer un programme de requalification de la zone », entame le maire de Braud-et-Saint-Louis, Jean-Michel Rigal, qui se dit heureux que le site soit « en de bonnes mains ».

Jeudi 15 mai avait lieu l'inauguration de la première tranche de travaux de rénovation et de modernisation du bâti et des espaces publics. « Nous nous sommes attachés au volet réglementaire de mise aux normes pour respecter le Code du travail », explique la présidente de la CCE, Lydia Héraud, qui détaille les travaux sur les VRD, l'élargissement des portails, les sanitaires, la mise en place d'éclairage moins énergivore, l'aménagement des espaces publics, la présence d'un food truck, et l'arrivée prochaine de tables de pique-nique pour faciliter les contacts entre les entreprises et leurs salariés.

Le coût des travaux s'élève à 467 583 euros, subventionnés à hauteur de 224 580 euros, avec un autofinancement de 243 003 euros de la CCE. « Je suis ravie que les entreprises qui ont réalisé ce chantier soient essentiellement des entreprises locales », souligne Lydia Héraud, qui pointe les 12 bâtiments d'ateliers et de bureaux dont dix sont loués, et la centaine d'emplois sur cette zone qui s'ajoutent aux 350 emplois de Gironde Synergie 1 et 2. « D'où l'intérêt des zones d'activité pour développer l'emploi sur notre territoire. »

Rénovation énergétique

À son tour, le vice-président de la CCE, Louis Cavaleiro, annonce « le démarrage des travaux de la deuxième tranche vers le mois de novembre, pour une livraison envisagée au printemps 2026 ». Des travaux consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments. Leur coût est de 658 000 euros subventionnés à hauteur de 314 452 euros et un reste à charge de 339 092 euros pour la CCE. « Un investissement pour l'avenir, pour un confort de travail et de vie », estime Louis Cavaleiro.